

# DEPARTEMENT JAZZ ET MUSIQUES IMPROVISEES

## Présentation générale

### Structure administrative

Coordinateur départemental ECTS et  
responsable du département jazz et Musiques Improvisées

Riccardo DEL FRA

Tel : 33 (0)1 40 40 45 83

Fax : 33 (0)1 40 40 46 51  
(valable pour tout le personnel du département)

rdelfra@cnsmdp.fr

Chargée de scolarité

Corinne TUDELA

Tel : 33 (0)1 40 40 46 23  
[ctudela@cnsmdp.fr](mailto:ctudela@cnsmdp.fr)

Mél valable pour tout le département :

[jazz@cnsmdp.fr](mailto:jazz@cnsmdp.fr)

### Organisation pédagogique

#### ◆ Encadrement

Les étudiants du département sont encadrés par 9 professeurs,

#### ◆ Cycles de formation

La scolarité est organisée en deux cycles successifs :

- le 1<sup>er</sup> cycle supérieur, d'une durée maximale de 3 ans, sanctionné par le Diplôme de 1<sup>er</sup> cycle supérieur (ou Diplôme National Supérieur Professionnel de Musicien (DNSPM))
- le 2<sup>e</sup> cycle supérieur, d'une durée de 2 ans permettant la délivrance du diplôme de 2<sup>e</sup> cycle supérieur pour lequel la demande de diplôme valant grade de Master est en cours.

Les échanges Erasmus sont possibles dans l'un ou l'autre des deux cycles.

L'Improvisation générative est également enseigné dans le département *Jazz et musiques improvisées* en tant que seconde discipline principale, accessible uniquement aux étudiant(e)s déjà admis(e)s au Conservatoire dans une autre discipline principale.

### Modalités d'entrée<sup>1</sup>

#### ◆ PREMIER CYCLE SUPERIEUR

Limite d'âge imposée aux candidat(e)s : moins de 26 ans au 1<sup>er</sup> octobre de l'année du concours.

Les épreuves d'admission se composent :

##### - audition de 15 minutes maximum :

- un morceau libre au choix du candidat (composition personnelle ou non ce morceau permettra au candidat de s'exprimer dans une esthétique stylistique de son choix ).
- un morceau tiré au sort, parmi une liste de 10 morceaux communiquée aux candidats retenus, devant être joué de mémoire.

##### - mise en situation (préparation 10 mn sans instrument) :

- déchiffrage instrumental d'un thème inédit
- improvisation sur la grille harmonique du thème

##### - écrit de 4 heures :

- test d'écoute (relevé d'un fragment mélodique et harmonique)
- théorie et histoire du jazz (questionnaire à choix multiple)
- Test d'harmonie (Harmonisation d'une mélodie donnée)
- entretien avec le jury (10 minutes )

---

<sup>1</sup> Ce point ne concerne que les candidats à un cursus complet. Il n'est donné ici qu'à titre informatif.

#### ◆ DEUXIEME CYCLE SUPERIEUR

Ce cycle, d'une durée de 2 ans, est ouvert :

- sur concours aux candidats titulaires dans la même discipline d'un Diplôme de 1<sup>er</sup> cycle supérieur d'un établissement d'enseignement musical supérieur français ou étranger.
- sans concours aux étudiants titulaires du diplôme de 1<sup>er</sup> cycle supérieur du CNSMD de Paris dans la même discipline avec mention Très Bien ou Bien l'année scolaire suivant son obtention.

Limite d'âge imposée aux candidat(e)s : moins de 29 ans au 1<sup>er</sup> octobre de l'année du concours.

Les étapes de sélection pour l'entrée en 2<sup>e</sup> cycle supérieur sont les suivantes :

- examen (par un jury interne) d'un dossier constitué des diplômes, du curriculum vitae et du projet du candidat ;
- épreuves écrites d'admissibilité;
- épreuve instrumentale d'admission.
- entretien.

#### Modalités de sortie<sup>2</sup>

#### ◆ PREMIER CYCLE SUPERIEUR

Le *Diplôme de premier cycle supérieur (Diplôme National Supérieur Professionnel de Musicien (DNSPM))* est délivré après trois années maximum lorsque l'étudiant(e) a obtenu :

- un certificat dans chacune des disciplines principales
  - un certificat ou une attestation dans chacune des disciplines complémentaires imposées ;
  - un certificat ou une attestation dans une discipline complémentaires optionnelle au choix.
- 
- Le Diplôme de premier cycle supérieur (Diplôme National Supérieur Professionnel de Musicien (DNSPM) pour certaines disciplines) comporte : une mention en relation avec la mention obtenu dans la discipline principale (mention Très Bien, Bien ou Assez Bien).
  - une mention en relation avec la mention obtenu dans la discipline principale (mention Très Bien, Bien ou Assez Bien).

#### ◆ DEUXIEME CYCLE SUPERIEUR

Le *Diplôme de deuxième cycle supérieur (demande en cours pour diplôme valant grade de Master)*, délivré après une durée de 2 ans, est composé comme suit :

- le Prix de Jazz et Musiques Improvisées (Récital)
- un certificat ou une attestation dans chacune des disciplines principales requises
- un certificat ou une attestation dans chacune des disciplines spécifiques requises
- une mise en situation professionnelle

#### Structure des Diplômes de Premier et Deuxième Cycles Supérieurs

Cf. page suivante

---

<sup>2</sup> Ce point ne concerne que les candidats à un cursus complet.

1er cycle supérieur					
Disciplines	Crédits ECTS	nombre d'heures		Durée	Evaluation
			de cours par semaine		
<b>Disciplines principales</b>					
Atelier	48 (16/an)		2 h	3 ans	Certificat
Répertoire	12 (4/an)		2 h	3 ans	Certificat
Histoire du jazz	12 (6/an)		1 h 30	2 ans	Certificat
Ear Training	3		1 h	1 an	Certificat
Arrangement	36 (18/an)		2 h	2 ans	Certificat
Groove	3		2 h	1 an	Certificat
Ecriture et improvisation expérimentale	12		2 h	1 an	Certificat
Travail sur le rythme	12		1 h	3 ans	Certificat
<b>Disciplines complémentaires imposées</b>					
Piano complémentaire jazz (non-pianiste)	9		1 h	3 ans	Certificat
Section Rythmique	9		1 h	3 ans	Certificat
Répertoire en petite formation	3		1 h 30	1 an	Attestation
Cours d'instrument (piano, contrebasse, saxophone, trombone, batterie)	4		1 h	3 ans	Attestation
Grand Orchestre (big band)	12		2 h	1 an	Attestation
Connaissance du contexte professionnel	2		12 h / an	1 à 3 ans	Attestation
<b>Discipline complémentaire optionnelle</b>					
1 discipline au choix	3		variable	1 ou 2 ans	Certificat ou Attestation

2 <sup>e</sup> cycle supérieur					
Disciplines	Crédits ECTS	nombre d'heures		Durée	Evaluation
			de cours par semaine		
<b>Disciplines principales</b>					
Atelier	32		2 h	2 ans	Certificat
Répertoire	12		2 h	2 ans	Certificat
Histoire/Analyse du jazz	8		1 h	2 ans	Certificat
Ecriture et Improvisation expérimentale	12		2 h	2 ans	Certificat
Anglais					Certificat
<b>Séminaires intensifs</b>					
Analyse classique et contemporaine	2		24 h/an	2 ans	
Orchestration classique et contemporaine	2		24 h/an	2 ans	
<b>Projets spéciaux</b>					
Grand Orchestre (Big band)	12		2 h	1 an (année 1)	
Projet symphonique	13		2 h	1 an (année 2)	
<b>Cours d'instruments - présence scénique</b>					
Piano, Contrebasse, Batterie, Saxophone, Trombone, batterie	1		1 h	2 ans	
<b>Disciplines complémentaires optionnelles</b>					
Piano complémentaire	3		1 h	2 ans	
Autres disciplines théoriques	3		variable	variable	
<b>Disciplines spécifiques imposées</b>					
Méthodologie de recherche	3		3 h	1 semestre	Attestation
Travail d'étude personnel	9		variable	3 semestres	Certificat
Aspects pratiques du métier	2		0 à 3 h	1 an	Certificat
Initiation à la Pédagogie	2		0 à 12 h	1 an	Attestation
Mise en situation professionnelle	4				

## Déroulement du cursus

Les étudiant(es) sont libres de choisir à quel stade du cursus ils souhaitent commencer l'étude de la discipline complémentaire optionnelle, sous réserve de l'avoir validée dans les délais impartis.

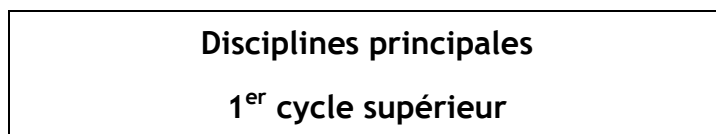
## Choix du programme d'études pour les séjours d'études de courte durée

Les tableaux figurant ci-dessus illustrent le déroulement et le contenu des programmes d'études suivis par les étudiant(e)s réguliers.

Le programme des étudiant(e)s effectuant un séjour temporaire au Conservatoire est défini conjointement par l'étudiant, les responsables pédagogiques de son établissement d'origine et le Conservatoire de Paris.

En général, ce programme est composé de la discipline principale et de trois ou quatre disciplines complémentaires.

## Description des unités d'enseignement



### **ATELIER 1<sup>e</sup> ANNEE**

**Nombre d'heures hebdomadaires : 2h ECTS : 16**

Développer la pratique du jeu collectif à partir d'arrangements/ compositions écrits par les élèves ou proposés par le professeur. Mettre en valeur la personnalité et la créativité de chaque étudiant mais également son aptitude à gérer la discipline nécessaire à cette activité.

Les bases de travail peuvent être aussi thématiques : la musique de Duke Ellington, d'Ornette Coleman, de Charlie Mingus... Ces réalisations sont en étroite connexion avec les cours d'arrangement et/ou de répertoire.

Travail en détail sur les ensembles : phrasé, mise en place, équilibre des timbres, improvisation. Recherche d'un son de groupe.

Dans un premier temps, l'atelier de première année est fortement encadré par le professeur : choix du répertoire, arrangements. Ce, afin de placer les étudiants dans un cadre de travail et d'épanouissement dirigé. En cours de second trimestre les élèves sont plus fortement sollicités et devront proposer leurs propres travaux d'écriture et d'arrangements.

Ces ateliers, de manière plus générale, sont de véritables « laboratoires » où les étudiants peuvent expérimenter toutes sortes de musiques originales écrites (ou non-écrites) : jazz traditionnel, jazz moderne musique contemporaine improvisée...

Des concerts publics permettent aux étudiants de présenter leurs travaux au sein de cet atelier.

### **ATELIER 2<sup>e</sup> ANNEE**

**ECTS : 16**

Développer la pratique du jeu collectif à partir d'arrangements/ compositions écrits par les élèves ou proposés par le professeur. Mettre en valeur la personnalité et la créativité de chaque étudiant mais également son aptitude à gérer la discipline nécessaire à cette activité.

Les bases de travail peuvent être aussi thématiques : la musique de Duke Ellington, d'Ornette Coleman, de Charlie Mingus...

Travail en détail sur les ensembles : phrasé, mise en place, équilibre des timbres, improvisation... Recherche d'un son de groupe.

L'atelier est par ailleurs un véritable laboratoire où les étudiants peuvent expérimenter toutes sortes de musiques originales écrites (jazz traditionnel, contemporain ...), ou orales (séquences, signes : le *Sound-Painting*, par exemple).

Des concerts publics permettent aux étudiants de présenter leurs travaux au sein de cet atelier.

### **ATELIER 3<sup>e</sup> ANNEE**

**ECTS : 16**

Développer l'autonomie de l'élève et ces capacités de gestion du groupe par la réalisation d'arrangements et/ou de compositions originales en vue de concerts, enregistrements et répétitions publiques. Mettre en valeur la personnalité et la créativité de chaque étudiant mais également son aptitude à gérer la discipline nécessaire à cette activité. L'étudiant doit écrire régulièrement des compositions/et ou des arrangements pour l'ensemble ou partie de l'atelier. Ces réalisations sont en étroite connexion avec les cours d'arrangement et/ou de répertoire.

Les bases de travail peuvent être aussi thématiques : la musique de Duke Ellington, d'Ornette Coleman, de Charlie Mingus par exemple, en relation avec les cours de Répertoire, d'arrangement et d'histoire du jazz.

Travail détaillé sur le jeu d'ensemble : phrasé, mise en place, équilibre des timbres, improvisation.

Des concerts publics permettent aux étudiants de présenter leurs travaux au sein de cet atelier.

## **REPERTOIRE 1<sup>e</sup> année**

**Nombre d'heures hebdomadaire :** 2h tous les 15 jours **ECTS :** 4

Les musiciens de jazz par leurs interprétations ou par leurs arrangements ont rendu célèbres des thèmes de grands compositeurs actifs en Amérique dans les années 20/30/40. Au fil des années ces artistes ont aussi écrit des morceaux qui sont rentrés dans le répertoire commun aux jazzman de tous les pays. Le cours de répertoire permet aux étudiants d'apprendre ces « standards » par l'écrit et de façon orale.

## **REPERTOIRE années 2 et 3**

**Nombre d'heures hebdomadaires :** 2h **ECTS :** 4 par an

Les musiciens de jazz par leurs interprétations ou par leurs arrangements ont rendu célèbres des thèmes de grands compositeurs actifs en Amérique dans les années 20/30/40. Au fil des années ces artistes ont aussi écrit des morceaux qui sont rentrés dans le répertoire commun aux jazzman de tous les pays. Le cours de répertoire permet aux étudiants d'apprendre ces « standards » par l'écrit et de façon orale.

### **Evaluations :**

Examens de contrôle (à l'issue de chacune des années intermédiaires en 1<sup>er</sup> cycle supérieur) :

Notation : mention TB, B, AB

## **HISTOIRE DU JAZZ**

**Durée :** 2 ans **Nombre d'heures hebdomadaires :** 1h **ECTS :** 12 (6/an)

Ce cours est basé sur un repérage affiné de l'arrivée des grands solistes, arrangeurs ou compositeurs responsables de bouleversements marqués de l'histoire du jazz. Basé sur l'écoute et l'analyse de morceaux susceptibles d'être essentiels à ces changements, les élèves seront amenés à faire une réflexion plus poussée sur les périodes, les solistes et les « appellations » (free, be-bop--) associées à ces bouleversements les thèmes abordés seront traités du point de vue tant musical, social et historique avec l'appui de documents divers (archives, films, enregistrements).

### **Evaluations :**

Examens de contrôle (à l'issue de chacune des années intermédiaires en 1<sup>er</sup> cycle supérieur) :

Notation : mention TB, B, AB

## **EAR TRAINING**

**Durée :** 1 an **Nombre d'heures hebdomadaires :** 1h **ECTS :** 3

Ce cours ciblé sur le développement des facultés d'écoute est construit sur deux volets complémentaires : d'une part l'aspect « solfège » traditionnel qui appliquera ici le langage propre au jazz et musiques improvisées (reconnaissance et reproduction) d'intervalles, gammes/modes, accords, suites d'accords ... et l'aspect appliqué à l'instrument en temps réel : imiter et reproduire des cellules diverses (intervalles, accords, gammes/modes) et par extension rejouer de mémoire des thèmes et solos choisis selon les instruments - Ces deux volets incluent nécessairement l'aspect rythmique et timbral si fondamentaux à nos musiques.

## **ARRANGEMENT**

**Durée :** 3 ans **Nombre d'heures hebdomadaires :** 2h **ECTS :** 36 (12/an)

Donner à l'étudiant les moyens théoriques et pratiques de composer et orchestrer pour tous instruments. Développer les connaissances historiques de l'écriture dans le jazz du début du 20<sup>ème</sup> siècle à nos jours.

Etude et analyse des différentes conceptions harmoniques, rythmiques et mélodiques propres au jazz

Connaissance appliquée des particularités de tous les instruments

Etude approfondie du langage des principaux compositeurs (1920-2000)

Une dizaine de séances pratiques enregistrées sur deux ans

### **Evaluations :**

Examens de contrôle (à l'issue de chacune des années intermédiaires en 1<sup>er</sup> cycle supérieur) :

Notation : mention TB, B, AB

## **GROOVE**

**Durée :** 1 an **Nombre d'heures hebdomadaires :** 2h **ECTS :** 3

Travail axé sur le rythme en petite et moyenne formation. L'objectif du cours est de permettre à l'étudiant d'élargir son champ de vision mélodique et de l'aider à communiquer et improviser sur d'autres échelles rythmiques à partir de compositions/arrangements choisis par le professeur et les élèves.

## **ECRITURE ET IMPROVISATION EXPERIMENTALE**

**Durée :** 1 an **Nombre d'heures hebdomadaires :** 2h **ECTS :** 12

Laboratoire d'écriture et d'improvisation pour la réalisation de projets expérimentaux, transversaux et multidisciplinaires : Improvisation jazz et musique contemporaine, improvisation jazz et musique traditionnelle, improvisation jazz et danse, improvisation jazz et théâtre-cinéma.

L'élève doit proposer plusieurs projets dans l'année pour valider l'attestation.

## **TRAVAIL SUR LE RYTHME**

**Durée :** 3 ans **ECTS :** 12

Travail sur l'analyse, l'exécution et la composition des structures rythmiques et polyrythmiques, contemporaines et traditionnelles.

Connaissance du vocabulaire rythmique spécifique au jazz et des influences d'autres musiques du monde.

Apprendre physiquement et par le chant à stabiliser, communiquer et développer les rythmes.

Regard sur l'essence du rythme d'un point de vue harmonique, mélodique, énergétique, spirituel.

## Disciplines complémentaires imposées 1<sup>er</sup> cycle supérieur

### **PIANO COMPLEMENTAIRE JAZZ (non-pianiste)**

**Durée :** 3 ans **Nombre d'heures hebdomadaires :** 1h **ECTS :** 9

Permettre à l'étudiant non-pianiste de développer une approche efficace de l'instrument : harmonie, voicings, gestion du clavier, exercices techniques, lecture de grilles, de thèmes.

Ce cours donne également la possibilité aux non-pianistes d'utiliser le piano comme instrument harmonique et orchestral complémentaire dans leurs travaux de composition/arrangements ainsi que pour le travail de l'improvisation.

Apprentissage des voicings jazz, des plus simples aux plus étendus. Ces voicings sont à transposer dans tous les tons.

Extension aux enchaînements II/ V/ I et substitutions.

Extraits de standards (4/8 mesures) à transposer dans tous les tons ( approche « récréative » du travail d'apprentissage de l'harmonie et de la gestion du clavier ).

Pour la main droite, travail technique des doigts à partir de thèmes de Charlie Parker.

Réalisation de standards sous trois formes : version d'approche simple, version enrichie (accords de 9<sup>ème</sup>, 13<sup>ème</sup>, 11<sup>ème</sup> sus 4, voix internes, substitutions), version avec voicings de main gauche sans basse.

(Le choix du répertoire peut s'ouvrir sur des compositions plus actuelles).

Travail sur les différentes formes de Blues et d'Anatole (I got rythm).

Travail sur l'accompagnement de solistes.

Sur des partitions classiques de petites ou moyenne difficulté (Bach, Satie, Debussy, Bartok etc), travail de la lecture, du son, de l'indépendance MD/MG. Approche plus linéaire, polyphonique et horizontale de l'instrument. Travail sur l'interprétation.

### **REPERTOIRE EN PETITE FORMATION**

**Durée :** 1 an **Nombre d'heures hebdomadaires :** 2h **ECTS :** 3

Ce cours est le prolongement du cours de répertoire, ici axé sur un travail en plus petite formation pour des programmes thématiques autour de l'œuvre de compositeurs choisis ou sur des périodes historiques précises.

Les groupes d'élèves sont constitués régulièrement par l'équipe pédagogique.

### **COURS D'INSTRUMENT**

**Durée :** 3 ans **Nombre d'heures hebdomadaires :** 1h **ECTS :** 4

Piano, contrebasse, batterie, saxophone, trombone

### **GRAND ORCHESTRE (BIG BAND)**

**ECTS :** 12

Les séances de travail sont conçues dans la perspective de proposer à chaque étudiant un travail d'ensemble de haut niveau et d'explorer le répertoire actuel et historique propre au big band. L'objectif principal est la mise en situation professionnelle : concerts, enregistrement et rencontres avec des chefs/compositeurs invités.

### **CONNAISSANCE DU CONTEXTE PROFESSIONNEL**

**ECTS :** 2

**Durée :** 3 modules d'une durée moyenne de 2 jours chaque répartis sur les 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> années du 1<sup>er</sup> cycle supérieur

**Objectifs / contenus :**

- Module « Journées d'orientation » : savoir s'informer et exploiter les ressources de la médiathèque de la Cité de la musique ; prendre conscience des aspects psycho-corporels du métier de musicien.

- Module « Journées de la profession » : mieux cerner le paysage professionnel du musicien et savoir inventer son parcours professionnel.

- Modules « Communication » : savoir se présenter et assurer sa promotion.

**Evaluation :** Attestation délivrée sur assiduité

## 2<sup>e</sup> Discipline Principale

### IMPROVISATION GENERATIVE

8h hebdomadaires (cours collectif et individuel) - 2 ou 3 ans

Ouvert à tout(e)s les étudiant(e)s du Conservatoire déjà admis dans une discipline principale

→ non-accessibles aux étudiants temporaires (programme Erasmus/Socrates).

Développement et 'personnalisation' du jeu instrumental de l'étudiant (haut niveau technique requis) par une approche pratique et théorique de formes innovantes de conception, réalisation et diffusion de la musique, y compris en relation à d'autres formes d'expression artistique contemporaine (danse, cinéma, vidéo,...) ou dans des circonstances et lieux autres que ceux du concert traditionnel; confrontation aux techniques électroacoustiques de traitement du son en temps réel.

#### Evaluations :

- Examen de contrôle (à l'issue de chacune des années intermédiaires) :
  - contrôle continu : qualité de participation et de progression; exposé sur un sujet personnel, avec travaux pratiques.
  - épreuves instrumentales de fin d'année : improvisations, libre et imposée, en solo et en ensemble

Notation : mention TB, B, AB.

- Examen de fin d'études ('récital du prix') :
  - Projet personnel : libre agencement, d'une durée de 45mn, entre un exposé, des illustrations documentaires, des improvisations sur un sujet rattaché au cursus et déterminé par l'étudiant.
  - Improvisation imposée, en solo. Sujet(s) donné(s) au moment de l'épreuve ;
  - Improvisations libres d'ensemble

Récompense : prix avec mention TB, B, AB.

## Disciplines Principales 2<sup>e</sup> cycle supérieur

ATELIER [ECTS : 32 (16/an)]

REPERTOIRE [ECTS : 12 (6/an)]

HISTOIRE/ANALYSE DU JAZZ [ECTS : 8 (4/an)]

ECRITURE ET IMPROVISATION EXPERIMENTALE [ECTS : 12 (6/an)]

ANGLAIS

#### PROJETS SPECIAUX

Grand orchestre (big band) - en 1<sup>ère</sup> année [ECTS : 12]

Projet symphonique - en 2<sup>e</sup> année [ECTS : 13]

#### COURS D'INSTRUMENT

(piano, contrebasse, batterie, saxophone, trombone)

#### SEMINAIRES INTENSIFS

Analyse classique et contemporaine (24h par an) [ECTS : 2]

Orchestration classique et contemporaine (24h par an) [ECTS : 2]

## Disciplines complémentaires optionnelles

#### PIANO COMPLEMENTAIRE

Autres disciplines théoriques

## Disciplines spécifiques

### 2<sup>e</sup> cycle supérieur

#### METHODOLOGIE DE RECHERCHE

**Durée** : 12 cours de 3h chaque en 1<sup>ère</sup> année de 2<sup>e</sup> cycle

**ECTS** : 3

**Objectifs / contenus** : connaître les méthodes et normes de travail pour entreprendre, concevoir et exprimer une recherche d'ordre artistique : utilisation des lieux ressources (bibliothèques, médiathèques), délimitation d'un champ de recherche, élaboration d'un questionnement sur la base d'hypothèses de travail, conception d'une bibliographie, d'un plan et de normes de présentation pour rédiger un écrit qui peut prendre des formes variées.

**Evaluation** : crédits ECTS (3) attribués lorsque le sujet du T.E.P. (cf ci-dessous) déposé en fin de 1<sup>er</sup> semestre est retenu définitivement par le collège des chefs de département sous la présidence du directeur ou de son représentant.

#### TRAVAIL D'ETUDE PERSONNEL

**ECTS** : 9

Présenté par tout étudiant à l'issue du 2<sup>e</sup> cycle supérieur, le travail d'étude personnel (T.E.P.) est une réalisation comportant au moins une partie écrite, le cas échéant accompagnée de documents musicaux et/ou audio et/ou audiovisuels dont le sujet, à dominante artistique, est défini par l'étudiant au terme du cours de méthodologie de recherche. Un lien entre le T.E.P. et le récital libre de 2<sup>e</sup> année de 2<sup>e</sup> cycle et/ou les aspects pratiques du métier est possible et encouragé (mais non obligatoire).

Le T.E.P. peut être confondu avec les travaux écrits de même nature réalisés dans le cadre de la formation diplômante à l'enseignement ou de la discipline complémentaire si elle en comporte : acoustique musicale, histoire de la musique ...

Le T.E.P. peut être réalisé par groupes de 2 ou 3 étudiants, à condition que la part de chacun soit clairement identifiée dans le travail collectif.

**Evaluation** : note sur 20 et mention : de 10 à moins de 12 : Assez Bien - de 12 à moins de 15 : Bien - de 15 à 20 : Très Bien.

#### ASPECTS PRATIQUES DU METIER

**Durée** : 6 conférences de 3h chaque en 1<sup>ère</sup> année de 2<sup>e</sup> cycle

**ECTS** : 2

**Objectifs / contenus** : informations sur la vie pratique de l'artiste lui permettant :

- d'acquérir des notions de base sur le statut juridique du musicien ;
- d'acquérir des notions pratiques sur le financement public et le mécénat ;
- de connaître les pratiques culturelles et de comprendre les politiques des publics ;
- d'apprendre à construire et à présenter un projet artistique et culturel
- de se présenter et assurer sa promotion

**Evaluation** : Certificat

#### INITIATION A LA PEDAGOGIE

**ECTS** : 2

**Durée** : 3 week-ends (samedi et dimanche) de novembre à mars en 1<sup>ère</sup> année de 2<sup>e</sup> cycle

Cours en grands et petits groupes autour des bases des sciences de l'éducation (histoire et vocabulaire), de l'analyse didactique de cours et de la présentation du réseau d'enseignement en France. Ce premier module sera pris en compte pour les étudiants qui aborderont ensuite la formation diplômante au CA et seront dispensés des enseignements correspondants.

**Evaluation** : Attestation

#### MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE

**ECTS** : 4

**Durée** : toute la scolarité

**Objectifs/contenus** : Activités dans un ou plusieurs champs de la discipline principale réalisées devant ou pour un public extérieur à l'encadrement pédagogique du conservatoire et/ou en collaboration avec des acteurs de la profession permettant aux étudiants d'être confrontés aux réalités du métier dans des conditions professionnelles.

## **Enseignants du département JAZZ ET MUSIQUES IMPROVISEES**

### **▫ Atelier**

Riccardo Del Fra  
Glenn Ferris  
Hervé Sellin

### **▫ Répertoire**

Riccardo Del Fra  
Glenn Ferris

### **▫ Histoire/Analyse du jazz**

François Théberge

### **▫ Ear training**

François Théberge

### **▫ Arrangement**

François Théberge

### **▫ Groove**

Glenn Ferris

### **▫ Ecriture et improvisation expérimentale**

Riccardo Del Fra

### **▫ Travail sur le rythme**

Dré Pallemarts